



Temmar : «Les grands pôles bénéficieront d'une prise en charge effective»

Pannes d'ascenseurs, absence d'entretien et manque d'hygiène dans les nouvelles villes

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4525 - Jeudi 12 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Nouvelle marche des promoteurs ANSEJ, CNAC et ANGEM

Page 24

Gratuité des plages à Alger

Les «parkingueurs» défient la décision des autorités

Page 2

La guerre commerciale comme annoncé

Par Mohamed Habili

Si Donald Trump était homme à écouter les conseils, et autres mises en garde, venant des dirigeants mondiaux les plus importants comme des économistes les plus réputés, il aurait déjà abandonné tout projet d'entrer dans une guerre commerciale avec quelque bord que ce soit. Il aurait fini par se convaincre que toute remise en cause du libre-échange dans la forme qu'il revêt depuis des décennies est en fait une perte de temps, de l'énergie dépensée pour rien, une espèce de folie, excusable seulement en ceci qu'on en a vite fait d'en revenir. C'est ainsi qu'il serait possible pour un pays d'opter délibérément pour l'abaissement ou carrément le démantèlement de ses barrières douanières, de procéder en somme à son propre désarmement tarifaire, mais dès lors que ce choix est fait, il est sans retour, sans remède, sans rémission. C'est comme s'il avait du même coup brûlé ses vaisseaux. Depuis qu'en janvier dernier Trump avait déclaré la guerre à tous les partenaires enregistrant des excédents commerciaux avec les Etats-Unis, qu'ils soient ou non des alliés au plan géopolitique, la foule ne se compte pas de ceux qui ont cherché à le dissuader de se lancer dans une entreprise à leurs yeux tout à la fois calamiteuse et vouée à l'échec. Rien n'y a fait.

Suite en page 3

Hommage du SG du FLN au président de la République

Ould Abbès relate les exploits diplomatiques de Bouteflika sur le continent africain



Ph/E. Soraya/J. A.

Il n'avait que 23 ans quand il a commencé à tisser des liens avec le Mali, la Guinée et d'autres pays africains. A l'indépendance, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika a poursuivi ses efforts visant à unifier les voix des dirigeants africains pour défendre les intérêts de leurs peuples à commencer par la décolonisation.

Lire page 3

Pour la réalisation de zones industrielles dans 9 wilayas

Des terres agricoles déclassées

Page 4

Conseil national des droits de l'Homme

Le CNDH «satisfait» des conditions de rapatriement des migrants nigériens

Page 3

Temmar : «Les grands pôles bénéficieront d'une prise en charge effective»

Pannes d'ascenseurs, absence d'entretien et manque d'hygiène dans les nouvelles villes

■ Les bénéficiaires rêvent, après plus d'une décennie de la réception de leurs logements, d'améliorer la situation de leurs cités, à travers une meilleure gestion, particulièrement ceux qui se sont acquittés de toutes les redevances qui leur sont dues.

Par Meriem Benchaoua

Ascenseurs en panne, absence d'entretien, manque d'hygiène, problème d'eau... Depuis l'attribution des logements dans les nouvelles villes et les grands pôles, ces problèmes continuent d'éprouver le quotidien des résidents. Ils qualifient, dans ce sens, la situation de «*désolante*». Bien que les charges relatives à l'entretien des espaces verts et l'hygiène des lieux soient payées, ces services «*ne sont pas assurés*». Selon eux «*il n'est pas normal de payer les frais d'un service dont ils ne bénéficient pas*». Les bénéficiaires rêvent, après plus d'une décennie de la réception de leurs logements, d'améliorer la situation de leurs cités, à travers une meilleure gestion, particulièrement ceux qui se sont acquittés de toutes les redevances qui leur sont dues. A cet effet, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé mardi à Annaba que la gestion des nouvelles villes et des grands pôles urbains constitue, pour son département, «*une grande priorité qui bénéficiera d'une prise en charge effective*». Lors d'une visite d'inspection du site de la nouvelle ville de Draâ Errich, dans la commune d'Oued El Aneb, le ministre a considéré



que ces nouvelles villes exigent «*une gestion intégrée et intelligente*» pour accompagner le développement de ces pôles urbains. Il a exhorté également les responsables des divers projets d'habitat et d'équipements publics de faire de la nouvelle ville de Draâ Errich «*un modèle de ville écologique et intelligente*», notamment en matière d'ex-

ploitation de l'énergie, la récupération de l'eau et la gestion des espaces verts. Inspectant les chantiers des ensembles résidentiels et équipements de cette nouvelle ville devant accueillir ses premiers habitants «*avant la fin de l'année 2018*», le ministre a insisté sur l'exécution, en parallèle, des travaux d'aménagement extérieurs et l'encouragement

des jeunes à lancer des activités vitales pour la vie quotidienne des habitants. M. Temmar a salué, en outre, la dynamique de réalisation de divers programmes d'habitat dont a bénéficié la wilaya d'Annaba qui a permis, selon l'exposé présenté à l'occasion, la livraison, depuis 2015, de 13 000 logements à travers la wilaya. Annonçant, par

ailleurs, la programmation de 1 000 nouveaux logements formulée lors de la location-vente AADL ainsi que 1 000 logements promotionnels aidés et insistant sur l'achèvement des projets remontant à 2008, le ministre a exhorté les responsables concernés à établir des calendriers de livraison pour les entreprises de réalisation concernées. Au pôle universitaire Sidi Achou de la ville d'Annaba, Abdelwahid Temmar a également présidé la cérémonie de remise symbolique des clés et de décisions d'attribution de 2 000 logements au profit des personnels du ministère de la Défense nationale de plusieurs wilayas, dont 500 unités de type socio-participatif à Boukhadra, dans la commune d'El Bouni. Deuxième du genre à l'échelle nationale, l'opération s'est déroulée en présence de représentants du ministère de la Défense nationale et des familles bénéficiaires. Le ministre a posé, à l'occasion, la première pierre du projet de réalisation du siège d'une brigade territoriale de la gendarmerie au pôle urbain Kalitoussa, dans la commune de Berrahal, et posé la première pierre d'un projet de construction d'un CEM, avant d'inspecter à Draâ Errich les chantiers d'un CEM, d'un groupe scolaire et des logements.

M. B.

Gratuité des plages à Alger

Les «parkingueurs» défient la décision des autorités

Malgré les différentes mesures prises par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, afin d'assurer la gratuité des plages, certains «parkingueurs» semblent vouloir tenir tête aux autorités en exigeant des citoyens de céder 100 à 200 DA dans les parkings rattachés aux plages de la capitale. Les parkingueurs font la sourde oreille et mettent au défi les décisions de Bedoui. En effet, plusieurs dizaines d'estivants venant de toutes les wilayas du pays se disent choqués et victimes de pratiques illicites exercées par des jeunes individus qui n'hésitent pas à leur extorquer de l'argent au vu et au su de tous. «*Ils ont beau être chassés ici et là*

par les forces de l'ordre, ils reviennent chaque fois à la charge, plus féroces que jamais envers les automobilistes à la recherche d'un stationnement pour leur véhicule», nous explique Mouloud, un père de deux garçons rencontré à Azur plage «Staoueli» venu de Tlemcen pour passer ses vacances à Alger. Il nous explique qu'il s'est senti menacé par ces jeunes qui ne semblent reculer devant rien pour extorquer de l'argent aux visiteurs.

Pourtant, les autorités locales ont formellement interdit le squat des plages et des parkings suite aux instructions du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales qui vise à mettre fin à toute cette anarchie. Ces instruc-

tions, appliquées sévèrement par les services de la wilaya et les APC, somment les pseudo-gardiens de parkings, depuis la saison estivale écoulée, à travailler légalement. Cette situation réglementaire, qui ne semble point arranger ces «parkingueurs» qui avaient l'habitude d'empocher de l'argent facile, a créé une activité illégale parallèle à celle autorisée par les pouvoirs publics. Pire encore, certains gardiens de parkings ont avoué que cette nouvelle situation les a aidés à imposer leur diktat tout en étant couverts par une autorisation. En ce qui concerne la gratuité des équipements (chaises, tables et parasols), le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, avait affirmé à Alger, que les esti-

vants peuvent profiter de ces équipements installés au niveau des plages d'Alger gratuitement. Interrogés au sujet de la «*gratuité des plages*», Mansour a indiqué que l'accès aux plages est aussi gratuit pour tous les estivants. Le responsable qui a mis en garde des «*comportements de certains agents qui outrepassent cette décision de gratuité des équipements en demandant une contrepartie financière*», a appelé les citoyens à signaler ces agissements aux autorités concernées pour prendre les mesures nécessaires. Il a fait savoir, dans ce sens, qu'un groupe des services de la Gendarmerie nationale a été dépêché au niveau de toutes les plages, outre la désignation d'un responsable dans chaque

plage autorisée à la baignade appelé «Monsieur plage» qui se chargera de s'assurer du bon déroulement de la gestion des plages conformément à l'instruction de Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Mansour a rappelé que la wilaya d'Alger disposait de 87 plages, dont 21 interdites à la baignade et 67 autorisées, outre l'existence de 30 établissements hôteliers (pieds dans l'eau) d'une capacité d'accueil de 9 000 lits. Les 67 plages autorisées à la baignade disposent d'un accès, des installations sécuritaires : protection civile et maître-nageur, des vestiaires et des douches, a ajouté le responsable, relevant que ces plages sont équipées et gérées par l'Office des parcs des sports et loisirs. Le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger a mis en avant les atouts touristiques de la wilaya d'Alger qui font d'elle une destination privilégiée pour un grand nombre d'estivants, appelant à promouvoir davantage le tourisme local par le biais des agences touristiques.

H. Y.

Thinine Khouchi

Rentrée scolaire 2018-2019

Plus besoin des actes de naissance des élèves pour l'inscription

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mercredi dans un communiqué, plusieurs facilitations pour l'inscription des élèves au titre de la prochaine rentrée scolaire, notamment en matière de documents d'état civil. Les parents seront dispen-

sés, à ce titre, de la présentation des actes de naissance de leurs enfants, a ajouté le communiqué du ministère, soulignant que ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du service public, à travers l'assouplissement et la simplification des

procédures administratives. Le ministère a également décidé de dispenser les parents d'élèves de la procédure de légalisation, par le tuteur légal, du règlement intérieur auprès des services d'état civil.

Hommage du SG du FLN au président de la République

Ould Abbès relate les exploits diplomatiques de Bouteflika sur le continent africain

■ Il n'avait que 23 ans quand il a commencé à tisser des liens avec le Mali, la Guinée et d'autres pays africains. A l'indépendance, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika a poursuivi ses efforts visant à unifier les voix des dirigeants africains pour défendre les intérêts de leurs peuples à commencer par la décolonisation.

Par Hamid Messir

Le secrétaire général du Front de Libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès a rendu hier un vibrant hommage au président de la République Abdelaziz Bouteflika pour ses exploits diplomatiques en Afrique. Animant une conférence à Alger sur les grandes réalisations diplomatiques du président Abdelaziz Bouteflika sous le thème de «Bouteflika et l'Afrique: 60 ans d'amitié, de solidarité et de coopération», le SG du FLN a souligné le rôle du président de la République dans le développement et le renforcement des liens entre l'Algérie et les pays africains depuis déjà la période de la guerre de Libération nationale. Il est longuement revenu dans sa conférence sur le travail du président au Mali où il était le représentant de l'Algérie. Il n'avait que 23 ans quand il a commencé à tisser des liens avec le Mali, la Guinée et d'autres pays africains. A l'indépendance, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères,



Abdelaziz Bouteflika a poursuivi ses efforts visant à unifier les voix des dirigeants africains pour

défendre les intérêts de leurs peuples à commencer par la décolonisation. Djamel Ould

Abbès a rappelé, à l'occasion, la participation très active de Abdelaziz Bouteflika dans la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) devenue aujourd'hui l'Union africaine (UA) ou encore la mise en place du NEPAD, de l'organisme de lutte contre le terrorisme et la police africaine, AFRIPOL. En somme, pour le SG du FLN, Abdelaziz Bouteflika est une école de la diplomatie.

Par ailleurs, Djamel Ould Abbès a saisi l'occasion pour revenir sur des critiques de certaines organisations non gouvernementales (ONG) à l'égard de l'Algérie sur le supposé mauvais traitement des migrants se trouvant sur son territoire en leur rappelant ces liens de «fraternité» et de «solidarité» que les Algériens ont toujours entretenus depuis la guerre de Libération nationale avec leurs voisins, notamment ceux du Mali tout en faisant remarquer que ces mêmes ONG ne sont que des noms. Et ces liens entre l'Algérie et ces pays voisins sont l'œuvre du président de la République Abdelaziz Bouteflika. H. M.

Conseil national des droits de l'Homme

Le CNDH «satisfait» des conditions de rapatriement des migrants nigériens

La question de la gestion des flux migratoires en Algérie, notamment celle des migrants clandestins venus de la région subsaharienne, continue à occuper le centre de l'actualité nationale. A ce sujet, hier, le Conseil national des droits de l'Homme a plaidé pour une «solidarité internationale agissante pour implémenter des stratégies et des politiques de développement dans les Etats d'origine du phénomène migratoire».

A ce titre, exprimant, dans un communiqué rendu public, sa «satisfaction» quant aux conditions dans lesquelles a été organisée l'opération de rapatriement de migrants nigériens, il a en effet invité l'ensemble des acteurs en charge de la question migratoire aux niveaux national et international à engager une réflexion approfondie sur l'immigration irrégulière transnationale. Un phénomène mondial pour lequel il est impératif de trouver une solution durable aussi bien à travers une approche strictement humanitaire qu'économique et financière. Pour ce faire, il a appelé à une «solidarité internationale agissante pour implémenter des stratégies et des politiques de développement dans les Etats d'origine du phénomène migratoire». Face à la complexité de la question migratoire, souvent exploitée par des réseaux de passeurs, faite de la

détresse des populations des pays subsahariens fuyant leur pays d'origine, notamment en raison des conflits qui y règnent, l'Algérie dans son action de prise en charge de ces milliers de migrants a adopté une approche, dont la «justesse» a été reconnue et applaudie par les institutions et organisations internationales en charge du dossier, à l'instar de l'Organisation internationale pour les migrants (OIM) et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui qu'en disent le tintamarre médiatique et les campagnes de dénigrement déclenchées ces derniers mois par certaines presses et autres ONG qui s'emploient, soi-disant au nom des droits de l'homme, à incriminer à tort l'Algérie de maltraitance à l'endroit de ces populations en détresse. Or, l'Algérie qui depuis 2014 fait de ce phénomène une problématique humanitaire, axe son approche de prise en charge pluridisciplinaire basée sur le respect de la dignité humaine, sur la conjugaison des efforts entre les pays des deux rives de la Méditerranée dans la perspective d'aider au rétablissement de la paix et de la stabilité dans les pays d'origine de ces migrants, et à accompagner ces derniers dans leur développement socio-économique, condition sine qua non pour la stabilité et la séden-

tarisation de leurs populations. Et c'est justement dans ce contexte que le CNDH a exprimé, dans son communiqué, sa «satisfaction» quant aux conditions dans lesquelles a été organisée l'opération de rapatriement des 355 migrants nigériens. «De retour de la wilaya de Tamanrasset, le CNDH qui a fait partie de la caravane humanitaire ayant accompagné le rapatriement de migrants nigériens vers leur pays d'origine fait état de sa satisfaction sur le déroulement de cette exigeante et complexe opération qui a duré quatre jours, et ce, à partir de Zéralda (Alger) jusqu'à Tamanrasset, en passant par les wilayas de Laghouat et de Ghardaïa et la wilaya déléguée d'In Salah», peut-on en effet lire sur le communiqué du Conseil. Une opération, qui faut-il le rappeler encore une fois, ne s'agit ni d'expulsion ni de renouement, s'est faite en vertu d'un accord signé, en décembre 2014, entre les autorités algériennes et nigériennes, à travers la constitution d'un convoi humanitaire pour lequel les pouvoirs publics «ont mobilisé une équipe pluridisciplinaire de médecins, d'éducateurs, d'assistants sociaux et de psychologues ainsi que des moyens matériels composés de onze bus, deux camions de transport de provisions et d'effets vestimentaires et un camion de carburant, pour assurer confort et

sécurité aux migrants rapatriés». En outre, hormis le CNDH, cette opération a également vu l'implication d'autres acteurs institutionnels et non institutionnels, des représentants de la presse écrite et audiovisuelle publique et privée, nationale et internationale ainsi que des représentants des agences onusiennes accréditées à Alger en charge de la question migratoire comme le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale des migrants (OIM), dans le but de constater de visu les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce rapatriement.

Par ailleurs, sachant que l'Algérie refuse l'idée de création sur son sol de plate-forme de concentration des migrants, le CNDH a exhorté les responsables des structures de transit et de prise en charge des migrants des régions concernées à «maintenir le niveau de prise en charge des migrants dans le respect total de la dignité humaine notamment les personnes vulnérables», et ce, afin d'assurer la visibilité des efforts consentis par les pouvoirs publics. A ce propos, le CNDH se dit «conscient de la complexité de ces opérations et de leur sensibilité pour les pouvoirs publics, qui n'épargnent, d'ailleurs, aucun effort, ni humain ni financier, pour gérer au mieux le phénomène migratoire en

LA QUESTION DU JOUR

La guerre commerciale comme annoncé

Suite de la page une

Juliet est arrivé, fixé par lui comme le moment de l'entrée en vigueur des premières hostilités à l'endroit de la Chine, l'autre géant économique en même temps que le premier partenaire économique, mais tout naturellement aussi celui avec lequel le déficit se chiffre en centaines de milliards de dollars, sans que sa détermination s'en trouve si peu que ce soit ébranlée ou affaiblie. S'il a pu par moments sembler revenir en arrière, ce n'était pas parce qu'il était pris de doute, mais pour se donner du champ et mieux sauter. Dans cette guerre commerciale mondiale qui s'ouvre, ou plutôt qui se confirme, ayant en effet déjà connu quelques péripéties de mise en condition, chacun de ses principaux protagonistes a déjà identifié ses points forts et ses points faibles, dans l'intention bien arrêtée de faire le meilleur usage des premiers en défense des seconds. Si les Etats-Unis ont choisi de la déclencher maintenant, c'est évidemment parce qu'ils pensent que la conjoncture leur est favorable. La conjoncture, c'est-à-dire ici l'état global de leur économie, qu'ils ont jugé bien meilleure que celles des parties adverses. Une guerre ne pouvant de toute façon se mener sans pertes ni destructions, autant prendre l'initiative de la commencer après avoir mis un maximum d'atouts de son côté. Un faible taux de chômage, une inflation au ras-du-sol, une monnaie ni trop forte ni trop faible, une croissance revenue, un contexte de stabilité sociale, un leadership politique qui tient la route, telles sont quelques-unes des armes dont il faut disposer avant de s'y lancer. Toutes conditions que l'administration Trump estime justement avoir réu-nies, et dont elle ne pense pas qu'elles pourraient tout ou partie venir à lui manquer dans la suite des événements. Une guerre commerciale, a dit le commandant en chef à l'adresse des troupes, est une bonne chose, de surcroît facile à gagner. Dans ces conditions, il faut manquer et de patriotisme et de bon sens pour la reporter à plus tard. Mais qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire sortir vainqueur d'une guerre commerciale ? Bien entendu, d'une guerre commerciale qui ne serait pas une préparation à une guerre tout court, à l'instar de celle qui se prépare contre l'Iran. Endiguer le déclin de l'économie américaine ? Briser l'élan de l'économie chinoise ? Eradiquer les déficits commerciaux ? Faire rentrer les industries américaines parties à l'étranger ? En finir avec le libre-échange et la mondialisation ? Tous ces buts à la fois ? Oui, probablement, tout cela à la fois, et peut-être autre chose encore à la clé. M. H.

Pour la réalisation de zones industrielles dans 9 wilayas

Des terres agricoles déclassées

■ Il s'agit des wilayas de Chlef, Oum El Bouaghi, Bouira, Tlemcen, Tizi Ouzou, Constantine, Mostaganem, Oran et Souk-Ahras. La superficie globale est de plus 3 200 hectares.

Par Selma H.

Des parcelles de terres agricoles ont été déclassées et affectées pour la réalisation de zones industrielles dans neuf wilayas, indique un décret exécutif publié au Journal officiel n° 39. Il s'agit de la réalisation de zones industrielles dans les wilayas de Chlef, Oum El Bouaghi, Bouira, Tlemcen, Tizi Ouzou, Constantine, Mostaganem, Oran et Souk-Ahras. La superficie globale est de plus 3 200 hectares. Par ailleurs, un décret exécutif, paru dans le même Journal officiel, a porté sur la déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de zones industrielles dans ces neuf wilayas. Le caractère d'utilité publique concerne les biens immobiliers et/ou les droits réels immobiliers servant d'emprise à la réalisation de l'opération en question. Les travaux à engager au titre de cette



PH. D. R.

Initialement prévue le 13 juillet

La traversée avec palmes de la baie d'Alger reportée au 20 juillet

LA 12^e ÉDITION de la Traversée de la baie d'Alger avec palmes, initialement prévue le 13 juillet courant entre le port d'Alger et celui de Tamentefoust (Est), a été finalement reportée au vendredi 20 du même mois, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS). «*Nous vous informons du report de la 12^e édition de la Traversée de la baie d'Alger avec palmes, qui se déroulera finalement le 20 juillet 2018*», a indiqué la FASSAS dans un bref communiqué, sans préciser le motif de ce report. Au total, une quarantaine de nageurs devraient participer à cette compétition, dont le départ est prévu au niveau du Club Espadon, sis au port d'Alger, alors que l'arrivée est prévue au port de Tamentefoust, situé 16 km à l'Est. Trente civils sont engagés dans cette course, représentant 10 Ligues de wilaya, à raison de deux messieurs et une dame par Ligue. Les corps constitués, notamment la Police, la Protection civile, la Gendarmerie nationale et les Forces navales, quant à eux, devraient participer avec un total de 8 athlètes. Réda Azzouz sera le directeur de cette compétition, co-organisée par la FASSAS et la Ligue d'Alger, tandis qu'Abdelillah Benaïssa sera le juge-arbitre principal.

Dalil Y.

opération concerne la réalisation des voiries, des réseaux divers et des équipements publics des zones industrielles. La mise en

œuvre de la procédure d'expropriation est assurée par les walis concernés. Les crédits nécessaires aux indemnités à allouer

au profit des intéressés pour les opérations d'expropriation des biens et/ou droits réels immobiliers nécessaires à l'opération de

réalisation de zones industrielles, doivent être disponibles et consignés auprès du Trésor public.

S. H./APS

Saison estivale à Béjaïa

La fréquentation des plages en baisse

La fréquentation des plages et des stations balnéaires de la wilaya de Béjaïa est en baisse, recul constaté durant le mois de juin écoulé. C'est ce qui ressort du bilan qui nous a été communiqué ces derniers jours par la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Seuls 405 000 vacanciers ont afflué vers les 33 plages autorisées à la baignade de la wilaya de Béjaïa, indique la Protection civile de la wilaya de Béjaïa qui rappelle que le nombre de baigneurs en 2017 était de 840 000, soit le double du mois de juin de l'année en cours. La baisse de l'affluence des baigneurs durant le mois écoulé est due, essentiellement, souligne-t-on, «*à la coïncidence du mois sacré du ramadhan*», ceci alors que le nombre de noyades est par

contre en «*hausse*». Selon la Protection civile, le nombre des personnes sauvées d'une noyade certaine est de 422 en 2018 et 121 en 2017. S'agissant des interventions, leur nombre est en hausse, soit 1 175 enregistrées le mois en question. Le nombre de personnes soignées sur place est de 730 en 2018 et 316 en 2017, pendant que 19 personnes ont été évacuées vers les centres de soins en 2018 et 7 en 2017. Les personnes évacuées à bord d'embarcations sont au nombre de 3 en 2018 et 15 en 2017. Enfin, il a été enregistré 3 décès par noyade en 2018. Il s'agit de 2 enfants de 14 ans, noyés à Melbou, qui se baignaient avant le début de la surveillance qui débute de 9h à 19h, alors que la mer était agitée et la baignade interdi-

te. La 3^e victime est un jeune d'une vingtaine d'année, happé par les vagues dans une zone rocheuse à Boulimat. En 2017, 5 personnes sont mortes noyées, dont une toujours disparue. «*Il s'agit de 5 jeunes âgés entre 18 et 31 ans, 2 noyés dans des plages interdites à la baignade, 2 autres où la baignade était interdite et le troisième vers 06h00 du matin, soit avant le début de la surveillance*», précise-t-on. Rappelons que le nombre d'interventions du dispositif de surveillance des plages avait enregistré en juin 2016 une fréquentation d'environ 243 000 baigneurs dans les 34 plages autorisées à la baignade. Pas moins de 227 interventions et 2 décès par noyade avaient été enregistrés.

Hocine Cherfa

Coopération/Après le plan 2014-2018

L'Algérie et la Chine projettent un nouveau plan quinquennal 2019-2023

L'Algérie et la Chine ont convenu, hier à Pékin, d'établir un bilan des réalisations effectuées dans le cadre du plan quinquennal 2014-2018 et de projeter un nouveau plan quinquennal 2019-2023. Cette volonté s'est dégagée lors des entretiens entre le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, avec son homologue chinois Wang Yi, dans le cadre de sa visite officielle en Chine, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires étrangères. Les deux ministres sont également convenus de poursuivre la concertation entre les deux pays pour la concrétisation des projets en cours de maturation. Rappelant le Partenariat stratégique global algéro-chinois, décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue chinois Xi Jinping en 2014,

les deux ministres se sont félicités de la qualité des liens qui unissent l'Algérie et la Chine et du niveau atteint dans la mise en œuvre des projets conjoints et du plan quinquennal 2014-2018. L'entretien a également permis aux deux ministres d'échanger les analyses et les points de vue des deux pays sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les situations de crises et de conflits, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé ainsi que la réforme du Conseil de sécurité et des institutions de Gouvernance internationale. Ils sont aussi convenus de maintenir et de renforcer la concertation entre les deux pays dans les fora internationaux. A cette occasion, le cadre juridique de la coopération algéro-chinoise s'est vu enrichi par la signature de trois

accords portant respectivement sur les domaines des consultations politiques entre les deux pays, du tourisme et de l'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service des deux pays. Cette visite de M. Messahel à Pékin, qui intervient dans un contexte marqué par la célébration par les deux pays du soixantième anniversaire d'établissement des relations diplomatiques, a permis aux deux ministres de procéder à une évaluation de l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de son développement. En cette occasion, M. Messahel a félicité son homologue chinois pour le succès de la 8e Conférence ministérielle du Forum de la coopération sino-arabe qu'a abritée la capitale chinoise, Pékin mardi (10 juillet).

Yanis F.

Finances

Baisse du déficit de la balance des paiements

■ Le déficit de la balance des paiements de l'Algérie a poursuivi sa tendance baissière au 1^{er} trimestre 2018, avec une diminution de plus de deux milliards de dollars par rapport à la même période de 2017, a appris hier l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

Par Faiza O.

Le solde global de la balance des paiements a ainsi affiché un déficit de 4,36 milliards de dollars à la fin mars 2018 contre un déficit de 6,38 milliards de dollars à la fin mars 2017. La balance des paiements se compose des flux à la fois des biens (exportations et importations des marchandises), des services, des revenus, des transferts de capitaux et des flux financiers réalisés entre l'Algérie (Etat, entreprises et particuliers) et le reste du monde, c'est-à-dire l'ensemble des entrées et sorties de devises entre l'Algérie et les autres pays. Par catégorie des composantes de ces flux, le déficit de la balance commerciale (marchandises) s'est établi à 2,33 milliards de dollars au 1^{er} trimestre 2018 contre un déficit de 4,2 milliards de dollars à la fin mars 2017, soit un recul de 44,5%, sachant que les exportations et importations sont calculées en FOB (free on board). Quant au poste «Services hors revenus des facteurs», le déficit s'est chiffré à 2,03 milliards de dollars à fin mars 2018 contre un déficit de 2,4 milliards de dollars à fin mars 2017. Le poste des «Services hors revenus des facteurs» se compose notamment des prestations techniques assurées par les étrangers en Algérie et par l'Algérie à l'étranger (études...), le transport assuré par les transporteurs étrangers pour les marchandises importées par l'Algérie (armateurs...) et les



assurances à l'international. En revanche, pour le poste «Revenus des facteurs», le déficit s'est creusé à 1,05 milliard de dollars contre 0,54 milliard de dollars. Le poste «Revenus des facteurs» comprend, entre autres, les bénéfices rapatriés vers l'extérieur par les entreprises étrangères activant en Algérie, les bénéfices réalisés par les sociétés algériennes à l'étranger... Concernant les «Transferts nets» (sans contreparties) dont essentiellement les transferts des retraites et pensions vers l'Algérie, ils ont aug-

menté de 12,3% en passant à 0,83 milliard de dollars à fin mars 2018 contre 0,74 milliard de dollars à fin mars 2017. Au total, le déficit du Compte courant de la balance des paiements s'est alors réduit à 4,58 milliards de dollars à fin mars 2018 contre 6,4 milliards de dollars à la même période de 2017. Le solde du Compte courant de la Balance des paiements comprend les soldes, respectivement, de la balance commerciale des marchandises, du poste des Services hors revenus des facteurs et du poste «Revenus des

facteurs» ainsi que des transferts nets.

Augmentation relative des investissements directs étrangers

Quant au solde du «Compte capital et opérations financières», il a affiché un excédent de 225 millions de dollars à fin mars 2018 contre un excédent de 19 millions de dollars à fin mars 2017. Le «Compte capital et opérations financières» se compose essentiellement des investissements directs nets

(montant des investissements en Algérie moins le montant des investissements algériens à l'étranger) ainsi que les opérations de crédits à court, moyen et long terme entre résidents et non résidents. Les investissements directs étrangers ont alors été de 314 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2018 contre 268 millions de dollars à la même période de 2017. C'est ainsi qu'avec le total de l'ensemble de ces opérations d'entrées et sorties de devises, le solde global de la Balance des paiements (Compte courant de la balance des paiements + Compte capital et opérations financières) a affiché un déficit de 4,36 milliards de dollars à la fin du 1^{er} trimestre 2018 contre un déficit de 6,38 milliards de dollars à fin mars 2017. Concernant les réserves de change (or non compris), elles ont baissé à 94,529 milliards de dollars à la fin du 1^{er} trimestre 2018 contre 108,5 milliards de dollars à la même période de 2017. Les réserves de change étaient à 97,33 milliards de dollars à la fin décembre 2017, ce qui donne une baisse du matelas de devises de 2,8 milliards de dollars entre fin décembre 2017 et fin mars 2018. «Cette baisse, explique la même source, est la conséquence des effets croisés, sur la période, d'un solde global négatif de la balance des paiements et de la valorisation positive du stock des réserves de change de 1,55 milliard de dollars».

F. O./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 77 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens alors que la reprise des exportations en Libye et l'assouplissement du message de Washington sur le pétrole iranien ont atténué les craintes d'un manque d'offre. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 77,12 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,74 dollar par rapport à la clôture de

mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août cédait 69 cents à 73,42 dollars. Les Etats-Unis vont «envisager» de laisser quelques pays importer du pétrole iranien après l'application en novembre des sanctions de Washington contre Téhéran, a affirmé le secrétaire d'Etat Mike Pompeo dans un interview avec Sky News Arabia.

Alors que les sanctions américaines pourraient frapper les pays importateurs de brut iranien, les marchés s'inquiètent de voir disparaître du marché l'essentiel des barils venus du troisième plus grand producteur de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Les importations indiennes de brut iranien ont déjà reculé, ont ainsi souligné les analystes de Commerzbank. «Il va être difficile pour l'Inde de trouver une

source de remplacement, surtout que l'Europe, la Corée du Sud et le Japon sont dans la même situation», ont-ils rappelé. Autre motif de baisse des prix, la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC), reconnue par la communauté internationale, a annoncé hier avoir repris la gestion des terminaux pétroliers dans l'est du pays ainsi que les exportations. Enfin, l'aversion au risque des marchés a pesé sur le brut, alors que les Etats-Unis ont

tiré une nouvelle salve dans la guerre commerciale avec la Chine en dressant une liste supplémentaire de produits chinois importés d'un montant de 200 milliards de dollars par an qu'ils menacent de taxer dès septembre. «Les 500 000 barils de brut américain que les Chinois importent chaque jour sont de plus en plus sous la menace de sanctions de Pékin». La prévenue Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. Par ailleurs, les marchés attendent la publication en cours de séance du rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) sur les réserves des Etats-Unis. Pour la semaine achevée le 6 juillet, les analystes tablent sur une baisse de 3,79 millions de barils des stocks de brut, d'un million de barils de ceux d'essence et sur une hausse d'un million de barils de ceux d'autres produits distillés (gazole et fioul de chauffage). La fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute a d'ores et déjà fait état mardi soir d'une baisse marquée des stocks de brut, ont relevé plusieurs analystes.

R. E.

Assia D.

Changes

L'euro recule face au dollar

L'euro reculait hier face au dollar, au yen et au franc suisse, alors que le marché préférait ces actifs refuges après une nouvelle salve de Washington contre Pékin, ravivant les craintes d'escalade de la guerre commerciale. Dans la matinée, la monnaie unique européenne valait 1,1710 dollar, contre 1,1744 mardi soir. La devise européenne baissait également face à la monnaie nipponne à 130,17 yens, contre 130,36 yens mardi soir. Le dollar progressait très légèrement face à la devise japonaise à 111,18 yens, contre 111,00 yens mardi soir. Les Etats-Unis ont tiré une nouvelle salve dans la guerre commerciale avec la Chine en dressant une

liste supplémentaire de produits chinois importés d'un montant de 200 milliards de dollars par an qu'ils menacent de taxer dès septembre. La Chine n'a pas tardé à réagir, avertissant qu'elle serait forcée de prendre des mesures de représailles si ces nouveaux droits de douane américains étaient appliqués. «Les tensions commerciales sont toujours plus favorables au dollar qu'à l'euro», a commenté Kit Juckes, analyste chez Société Générale, qui prévient que des déclarations chocs durant la réunion de l'Otan pourraient peser sur la monnaie européenne. Le président américain est en effet arrivé mardi soir à Bruxelles pour un sommet sous haute ten-

sion, les déclarations tonitrueuses de Donald Trump nourrissant l'aversion au risque des marchés. M. Trump a d'ailleurs commencé la journée d'hier par une attaque frontale contre l'Allemagne, qu'il dit «prisonnière» de la Russie pour ses approvisionnements en énergie et qu'il accuse d'enrichir un pays considéré comme l'ennemi de l'Alliance. A plus long terme, «l'effet de la guerre commerciale sur le dollar est difficile à jauger, si la croissance américaine est affectée, la Fed pourrait être plus prudente ce qui pèserait sur le billet vert», ont commenté les analystes de Commerzbank.

Illizi

Vers l'éradication de plus de 1 000 habitations et structures publiques en préfabriqué

■ Pas moins de 1 033 habitations et structures publiques en préfabriqué ont été éradiquées à travers la wilaya d'Illizi, dans le cadre du programme national d'éradication des chalets, a-t-on appris des services de la wilaya.

Par Lyes B.

Au total 786 logements en préfabriqué ont été recensés, dont 95 dans la commune de Bordj Omar Idriss, 631 dans celle d'In-Amenas, 50 dans la commune de Djanet et 10 dans la commune de Bordj El-Haouès, selon les ser-



vices de la direction de l'Habitat qui signale, dans ce cadre, que 74 logements en préfabriqué ont été résorbés dans la commune du chef lieu de wilaya et leurs occupants recasés dans des logements de type public locatif. Les services de la wilaya ont

annoncé l'éradication prochaine de nombreuses installations en préfabriqué et des chalets, constituant des sièges d'entreprises publiques et des structures relevant du secteur de l'éducation dans la commune d'In-Amenas, ainsi que des établissements

juvéniles, maison de jeunes et auberges, dans les communes de Bordj Omar Idriss et In-Amenas. Lors d'une réunion tenue dernièrement en présence de nombreux organismes, le wali d'Illizi, Aïssa Boulehya, a donné des instructions pour régulariser les titres de propriété des occupants des constructions en préfabriqué dans un délai de trois mois, de faciliter les procédures administratives, de se rapprocher des citoyens pour expliquer les mesures leur permettant de bénéficier de logements décentes après démolition du préfabriqué et des chalets. Le chef de l'exécutif de wilaya a, en outre, dévoilé trois choix proposés aux propriétaires consistant soit en la réalisation par l'Etat d'un logement social au profit du concerné, soit en la démolition du chalet et l'octroi d'une aide financière permettant à son propriétaire de construire son propre logement

sur le terrain même du chalet, ou bien leur intégration sur une liste de bénéficiaires de logements sociaux. Le wali a, à ce sujet, instruit les présidents des assemblées populaires communales de mettre sur pied des commissions techniques au niveau de chaque commune pour examiner les besoins réels et expliquer les procédures prises dans ce sens tout en garantissant la liberté totale au citoyen d'opter pour la procédure qui lui convient. Il a appelé à accorder toute l'importance voulue à ce dossier, qui intervient en application des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, lors de sa dernière visite dans la commune d'In-Amenas appelant à la régularisation des procédures administratives du préfabriqué et des chalets et le relogement de leurs occupants dans des logements décentes.

L. B./APS

Tissemsilt

Prochaine distribution de 827 logements sociaux publics

Une opération de distribution de 827 logements sociaux publics locatifs est prévue, avant la fin du dernier trimestre de l'année en cours, au niveau de la ville de Tissemsilt, a annoncé l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. Ce quota de logements, ayant fait l'objet dans la journée d'un affichage nominatif des bénéficiaires, à titre provisoire, connaît un rythme avancé en réalisation, a-t-on indiqué, expliquant que les arrêtés et les clefs seront remis à leurs bénéficiaires avant la fin du quatrième trimestre de l'année en cours. Par ailleurs, un programme de réalisation de plus de 2 700 logements publics locatifs est en cours. Il est destiné à la résorption de l'habitat précaire au chef-lieu de wilaya, dont les travaux

connaissent un taux d'avancement oscillant entre 30 et 80 %, selon la même source. Les services de la daïra de Tissemsilt ont, pour leur part, révélé que la commission de daïra a traité plus de 10 000 demandes de logements sociaux locatifs datant de la période allant de 1989 à 2010. Cette opération a permis de limiter la liste des bénéficiaires à 827 pour cette formule de logements. Ils soulignent que l'affichage de la liste définitive des bénéficiaires de ce quota de 827 logements sera effectué dans les prochaines semaines et ce, après traitement des recours par la commission de wilaya. Pour rappel, cette liste nominative des premiers bénéficiaires de ce quota a été affichée au niveau de cinq sites du chef-lieu, outre sa diffusion sur le portail élec-

tronique de la wilaya. Pour plus de transparence dans cette opération, la liste nominative est accompagnée d'une photo de chaque bénéficiaire, a fait observer la même source. Selon une source de la direction de la Sécurité de la wilaya, près de 70 personnes ont bloqué dans la matinée la RN 14, dans son tronçon reliant les communes de Khemisti et Tissemsilt, à hauteur du cimetière des Martyrs «Ain S'fa», pour protester contre leur absence dans la liste des bénéficiaires affichée. Les manifestants ont demandé à rencontrer le wali par intérim, pour écouter leurs doléances. Ces protestataires ont eu une entrevue avec le président de l'APW.

Hocine A.

Mila/ Commune de Hamala 52 millions DA pour améliorer l'alimentation en eau potable

UNE ENVELOPPE financière de 52 millions DA a été mobilisée pour améliorer l'alimentation en eau potable des habitants des régions d'Ain Beida et Ouassaf, dans la commune de Hamala (nord de Mila), dans le cadre des plans communaux de développement (PCD 2018), a indiqué le président de son assemblée communale, Zouhir Bouzrayeb. Le même responsable a déclaré qu'un projet d'alimentation de la cité Boulaâbiza Sebti, dans la région d'Ain Beida comprend la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 m³ pour un montant de 16 millions DA, ajoutant que la réalisation du réseau de distribution d'eau potable nécessite 20 millions DA, afin de répondre aux besoins de 3 000 habitants. De plus, une enveloppe financière de 16 millions DA a été allouée aux habitants de Doua estimés à 1500, située dans la région d'Ouassaf, pour un projet de renforcement de l'alimentation en eau potable, a fait savoir le même responsable, soulignant que l'opération est en phase de l'octroi provisoire des contrats. Le même élu a ajouté que les projets sectoriels liés à l'eau potable, notamment la réalisation d'un forage pour alimenter les régions d'«El Bour» et «El Kantara» et «Chaklibi Makhlouf» dans la commune de Hamala, connaît un avancement des travaux qui ont atteint 45%, ainsi qu'un deuxième forage qui sera lancé après l'achèvement du premier, destiné à l'approvisionnement des régions de Ouassaf et Hamala-centre. La couverture en eau potable dans cette collectivité locale atteindra 80% après la réception de ces projets, a conclu M. Bouzrayeb. R.R.

Tindouf

47 dossiers d'investissement sur 69 validés par la commission de wilaya

La commission de wilaya chargée des investissements a validé 47 dossiers sur les 69 déposés à son niveau, a affirmé le wali de Tindouf. S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, Amoumène Mermouri a indiqué que la commission de wilaya a adopté une batterie de facilitations à l'investissement dans cette wilaya de l'extrême Sud-ouest, se traduisant par l'approbation de 47 dossiers sur les 69 déposés à son niveau, en application des orientations de l'Etat visant à

encourager l'investissement dans divers domaines pour dégager des ressources hors secteur des hydrocarbures. Rappelant la prise en charge par l'Etat des facilitations de l'investissement, qu'il soit public ou privé, le chef de l'exécutif de wilaya a indiqué que, ne disposant pas d'activités économiques suffisantes, la wilaya de Tindouf a adopté un plan prévoyant de ne refuser aucun dépôt de dossier au niveau de la commission, quelle que soit le domaine de l'investissement,

à l'effet de préparer diverses prestations et structures en prévision de la concrétisation du mégaprojet d'exploitation du gisement de Ghar-Djebilet appelé à générer plus de 5 000 emplois directs. Seuls neuf dossiers ont été rejetés au cours des trois dernières années, soit ne remplissant pas les conditions soit étant incomplets, tandis que les dossiers validés concernent les domaines du tourisme (20 dossiers), les services (13), les matériaux de construction (5), la santé,

l'agro-industrie et le commerce (2 chacun), l'agriculture (1) et autres, a ajouté M. Mermouri. Cependant, bien que certains dossiers d'investissement aient été validés depuis plus de 2 ans, leur concrétisation sur le terrain ne s'est pas encore opérée, amenant les autorités locales à remédier à la situation, à travers des mesures de retrait des assiettes foncières aux promoteurs réticents pour les réaffecter à d'autres désireux de concrétiser véritablement leurs projets, a-t-il ajouté. S.H.

Batna

Réception du barrage de Bouzina au «premier trimestre 2019»

Le barrage de Bouzina de la wilaya de Batna sera réceptionné durant «le premier trimestre 2019», a indiqué le directeur local des ressources en eau, Abdelkrim Chebri. Cet ouvrage, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 40%, devra irriguer près de 570 hectares de terres agricoles et alimenter en eau potable les habitants de trois communes que sont Bouzina, Menaâ et Tigherghar, selon la même source. M. Chebri a par ailleurs souli-

gné qu'après l'installation de l'entreprise de réalisation et du bureau d'études, la capacité de stockage de ce barrage a été revue à la hausse par rapport au chiffre avancé à l'issue des études préliminaires, passant ainsi de 12 à 18 millions de m³. La réalisation du barrage de Bouzina, lancée en 2014, a connu au départ quelques difficultés techniques dues à la nature difficile du site, a encore fait savoir le directeur des ressources en eau, ajoutant que ce barrage, le

deuxième de la wilaya de Batna après celui de Koudiet Lamdaouar dans la commune de Timdag, a nécessité un investissement de plus de 10 milliards de dinars. Par ailleurs, l'élaboration d'une étude technique pour la construction du barrage de Tabagart prévu dans la commune de N'gaous pour bénéficier à cette daïra ainsi qu'à celles de Ras El Aioun et Ouled Si Slimane est «en voie de finalisation», selon la même source qui a souligné, à ce propos, que seule l'Agence

nationale des barrages et transferts (ANBT) est habilitée à donner le coup d'envoi des travaux, selon la disponibilité des ressources financières. La wilaya de Batna dispose actuellement du barrage de Koudiet Lamdaouar, d'une capacité de retenue de 74 millions m³, lequel est mensuellement approvisionné en eau à partir du barrage de Beni Haroun dans la wilaya de Mila dans le cadre du programme des grands transferts d'eau.

APS

Lourdes condamnations des militants du Hirak au Maroc

Une marche nationale de protestation prévue le 15 juillet à Rabat

■ La mobilisation citoyenne pour la libération des détenus du mouvement contestataire Hirak du Rif ne faiblit pas au Maroc avec la multiplication des appels et des actions de protestation au royaume et à l'étranger en vue de réclamer la libération immédiate des militants lourdement condamnés par la Cour d'appel de Casablanca.

Par Sara H.

A l'initiative des comités de défense et de soutien des détenus rifains, une marche nationale est prévue dimanche prochain à Rabat pour dénoncer les lourdes peines prononcées par la justice marocaine à l'encontre des 53 militants du mouvement, rapporte mardi la presse locale. Cette marche nationale pacifique a été initiée par les comités de défense et de soutien aux détenus du Hirak, condamnés il y a quelques semaines par la chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca à de lourdes peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme. Elle s'inscrit, selon eux, dans les actions de protestation et de dénonciation du procès Hirak qui a provoqué, rappelons-le, des manifestations dans plusieurs villes marocaines, notamment à Al Hoceima, Nador et Casablanca. Dans une vidéo postée mardi sur les réseaux sociaux, le père de Nasser Zefzafi, leader du mouvement Hirak, a indiqué avoir reçu un message des détenus du mouvement Hirak emprisonnés à la prison Oukacha à Casablanca, dans lequel ils lancent un appel particulier aux Marocains pour participer massivement à la marche prévue le 15 juillet dans la capitale marocaine. Ahmed Zefzafi a indiqué, dans cette vidéo, que les militants du Hirak du Rif comptent beaucoup sur la mobilisation citoyenne pour dénoncer les peines infligées aux détenus et réclamer leur libération immédiate. La manifestation de Casablanca du 8 juillet dernier, organisée par plusieurs syndicats, partis de gauche marocain et comités de soutiens aux détenus, a été considérée comme une «réussite» par les militants du Hirak, a-t-il ajouté, appelant de nouveau les Marocains à poursuivre les actions de protestation. Dans ce



contexte, les avocats des 53 détenus du Hirak du Rif ont été unanimes à dénoncer lors d'une rencontre tenue lundi à Casablanca le verdict du procès qui avait duré une année, en pointant du doigt des manquements et des failles de taille. Dans un communiqué commun, les avocats ont indiqué que «*tout au long des 86 audiences de ce procès, le parquet général, le juge d'instruction et le tribunal se sont comportés avec un grand cynisme envers les principes de liberté*». Ils ont souligné également «*l'absence de raisons objectives et juridiques motivant les mesures restrictives de liberté prises à l'encontre des détenus*». Les membres de la défense ont critiqué aussi «*la non-réactivité du parquet et du tribunal*» aux

éléments de preuves réfutant la version officielle. Selon eux, ce silence volontaire est derrière la non-vérification des pièces à conviction «*confirmant les faits de torture dont les militants ont dit avoir fait l'objet*» au cours de leur arrestation et de l'enquête préliminaire. Par ailleurs, des responsables politiques et des figures historiques marocaines continuent de dénoncer le procès Hirak. Parmi les personnalités qui ont exprimé leur soutien aux détenus, figure Mohamed Bensaïd Aït Idder. Présent à la rencontre des avocats des détenus du mouvement, l'ancien compagnon de Mohamed ben Abdelkrim el-Khattabi a décidé d'apporter son «*soutien total au Hirak, à ses détenus et au Rif*». Cet ancien moudjahid et détenu

politique tient l'Etat marocain pour le «*seul responsable*» de la situation, estimant que le Makhzen n'a pas «*parachevé son processus de réconciliation avec le Rif*».

Le détenu rifain et militant du mouvement Hirak, Rabii el Ablak, a décidé mardi de suspendre momentanément sa grève de la faim après 42 jours suite à la grave détérioration de son état de santé. Un membre de la défense du journaliste-blogueur, Asma Elouadié, a confirmé sur sa page Facebook que ce dernier avait suspendu sa grève de la faim. La décision a été prise par le militant rifain suite à l'appel lancé par ses avocats, ainsi qu'aux vœux de sa mère et de ses proches qui avaient exprimé leurs vives inquiétudes quant à la

détérioration de son état de santé. L'avocat des militants du Hirak du Rif, Mohamed Aghannaj a confirmé, pour sa part, que Rabii el Ablak a accepté de suspendre momentanément sa grève de la faim, après l'intervention insistante des membres de sa défense et des militants de la contestation rifaine. Journaliste et blogueur ayant travaillé pour un site électronique marocain, Rabii el Ablak fait partie des 53 détenus du mouvement Hirak du Rif, condamnés le 26 juin dernier par la chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca à de lourdes peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme. A l'issue de ce procès, il avait écopé de 5 ans de prison ferme. Rejetant sa détention «*arbitraire*» et sa condamnation, il a décidé d'observer une grève de la faim et de ne pas faire appel. Depuis son arrestation en 2017, Rabii Ablak a mené plusieurs fois des grèves de la faim. La dernière a duré 42 jours. Il avait décidé d'arrêter de boire de l'eau et de consommer du sucre notamment après avoir été privé de communications téléphoniques avec sa famille depuis la prison d'Oukacha de Casablanca. «*Il avait perdu beaucoup de son poids. Il est dans un état désastreux!*» a assuré lundi le coordinateur du collectif des avocats du Hirak, interpellant les autorités marocaines à réagir rapidement pour le sauver de tout malheur. Abdellatif el Ablak, frère du détenu, avait déjà alerté récemment sur la santé de Rabii qui avait été transféré en urgence à l'hôpital où il avait été admis dans le bloc de réanimation. «*Sa vie est en réel danger, car son état de santé s'est détérioré rapidement*», avait écrit son frère, sur sa page Facebook, précisant que «*tout malheur qui arriverait à Rabii el Ablak, ce sont les hommes politiques ayant mené le pays à cela qui en seront les seuls responsables*».

S. H./ APS

Tunisie

951 cas de triche au Bac 2018

Pas moins de 951 cas de triche ont été recensés à l'examen du baccalauréat cette année au cours des sessions principale et de contrôle dont la moitié a été enregistrée dans les délégations de Kasserine, Sidi Bouzid, Gafsa, Kairouan et Tunis 2, a fait savoir le directeur général des examens au ministère tunisien de l'Education, Omar Ouelbani lors d'une conférence de presse tenue à Tunis sur les résultats des examens nationaux. La délégation de Kasserine vient en tête de ces délégations avec 185 actes de

tricherie, suivie de Sidi Bouzid (91), Gafsa (83), Kairouan (95) et Tunis 2 (55). Les sections Economie-Gestion, sciences techniques et Lettres occupent les premiers rangs en termes de nombre de cas de fraude avec, respectivement, 340, 199 et 125 actes de tricherie. Les tentatives de fraude ont été commises dans les lycées publics (704 cas), dans les lycées privés (188 cas) et parmi les candidats libres (59 cas). Evoquant les mesures qui seront appliquées dans les cas de fraude enregistrés cette année, le ministre tunisien de

l'Education, Hatem Ben Salem a déclaré que les commissions régionales ont établi leurs rapports et tranché dans les cas sans équivoque. Le reste des cas a été soumis à la commission nationale. Les candidats soupçonnés de tricherie seront informés des décisions prises à leur égard avant la prochaine rentrée scolaire, a-t-il dit.

Le déficit commercial se creuse à plus de 3 milliards de dollars

Le déficit de la balance com-

merciale de la Tunisie s'est établi à 8,1 milliards de dinars (3,1 milliards de dollars) au premier semestre 2018 contre 7,5 milliards de dinars durant la même période de 2017, selon l'Institut national de la Statistique (INS).

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin, les exportations ont atteint 20,3 milliards de dinars (mds DA) contre 16,07 mds DA durant la même période en 2017, soit une hausse de 26,6% sur un an. Les importations ont, quant à elles, culminé à 28,5 mds DA contre 23,6 mds DA, une année auparavant, représentant ainsi une aug-

mentation de 20,8%.

En ce qui concerne la répartition par pays, les plus importants déficits ont été enregistrés avec la Chine (-2,5 mds DA), l'Italie (-1,3 mds DA), la Turquie (-1,03 mds DA), la Russie (-621,6 millions) et l'Algérie (-608,1 millions). Le solde de la balance commerciale a en revanche, enregistré un excédent avec d'autres pays, dont la France (1,7 mds DA), la Libye (448,6 millions) et le Maroc (209,8 millions).

Farid M./agences



Sommet de l'Otan

Virulente charge de Trump contre l'Allemagne

■ Donald Trump a lancé hier, au premier jour du Sommet de l'Otan, une attaque frontale contre l'Allemagne, accusée d'«enrichir» la Russie et de ne pas contribuer suffisamment aux efforts militaires de l'Alliance.

Par Rosa C.

T rès remonté, le président américain est resté sourd aux tentatives d'explications du secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg qu'il a rencontré avant l'ouverture officielle du sommet à Bruxelles. «L'Allemagne est complètement contrôlée par la Russie (...) elle est prisonnière de la Russie», a-t-il tonné dans une longue diatribe contre la première puissance économique de l'UE. «Elle paie des milliards de dollars à la Russie pour ses approvisionnements en énergie et nous devons payer pour la protéger contre la Russie. Comment expliquer cela ? Ce n'est pas juste», a-t-il encore asséné. La Maison-Blanche a ensuite annoncé que M. Trump, qui doit rencontrer lundi à Helsinki son homologue russe Vladimir Poutine, aurait un tête-à-tête hier avec la chancelière allemande Angela Merkel. Le président américain a dénoncé à plusieurs



R. C. / A. P.

reprises le projet de doublement du gazoduc Nord Stream reliant directement la Russie à l'Allemagne et exige son abandon. L'attaque lui permet d'enfoncer un coin dans l'unité des

Européens, car le projet de la Pologne estime ainsi que l'Europe n'a pas besoin de ce projet.

Nord Stream 2 «est un exemple de pays européens qui fournissent des fonds à la Russie, lui donnent des moyens qui peuvent être utilisés contre la sécurité de la Pologne», a soutenu le chef de la diplomatie polonaise Jacek Czaputowicz à son arrivée au siège de l'Otan.

Les pays de l'UE importent deux tiers de leurs besoins de consommation. En 2017, ceci a représenté une facture totale de 75 milliards d'euros, selon les statistiques européennes. A ce

jour, la moitié du gaz acheté est russe, mais les Européens cherchent à briser cette dépendance. Les États-Unis sont engagés dans une stratégie de conquête de marchés pour leur gaz naturel. Ils ont exporté 17,2 milliards de m³ en 2017, dont 2,2% par méthaniers vers les terminaux de l'Union européenne.

M. Trump s'en est aussi pris plus généralement aux membres de l'Otan qui «ne payent pas ce qu'ils devraient» pour leurs dépenses militaires. Le chef de l'Otan a reconnu que le président américain avait utilisé un «langage très direct» mais a assuré que les Alliés étaient d'accord sur les dossiers cruciaux: la nécessité de renforcer la résilience de l'Organisation, la lutte antiterroriste et le partage plus équitable du fardeau financier. De fait, les Européens appréhendaient un sommet de l'Otan acrimonieux et difficile.

Le président des États-Unis avait quitté Washington d'humeur belliqueuse, déclarant, avec le goût de la provocation qui est le sien, que sa rencontre avec le président russe Vladimir Poutine prévue lundi à Helsinki pourrait être «plus facile» que le sommet de l'Otan. Ce comportement exaspère sur le Vieux continent.

Rompant avec le ton policé de ses prédécesseurs, le président du Conseil européen, le Polonais Donald Tusk, l'a inter-

pellé mardi pour lui dire combien ses critiques presque quotidiennes étaient déplaisantes et l'a invité à «mieux considérer» ses alliés «car l'Amérique n'en a pas tant que ça».

Il lui a également rappelé que l'Europe avait été «la première à réagir» après les attentats du 11 septembre 2001 sur le sol américain. Les Alliés se sont engagés en 2014 à consacrer 2% de leur PIB à leur défense en 2024, mais une quinzaine d'États membres, dont l'Allemagne, le Canada, l'Italie, la Belgique et l'Espagne sont sous la barre de 1,4% en 2018 et seront incapables de respecter leur parole, ce qui ulcère Donald Trump. Sa tirade contre Berlin hier matin s'est inscrite dans cette logique.

«L'Allemagne est un pays riche. Elle peut augmenter sa contribution dès demain sans problème», a-t-il affirmé.

Les Alliés souhaitent avoir des éclaircissements sur les intentions du président américain avant sa rencontre avec son homologue russe.

«Nous serons en mesure de discuter avec lui pendant le sommet de la relation entre l'Otan et la Russie. Il est important que l'Otan reste unie», a plaidé M. Stoltenberg. Toutes les décisions qui seront souscrites durant le sommet visent à renforcer la capacité de dissuasion de l'Alliance, selon le chef de l'Otan.

R. C.



Points chauds

Union

Par Fouzia Mahmoudi

I l y a encore une quinzaine d'années, du temps des mandats présidentiels de Jacques Chirac, la droite aussi éloignée idéologiquement de l'extrême droite qu'elle l'est aujourd'hui de l'extrême gauche. Depuis, le gap entre les deux familles politiques n'a cessé de se fermer, amenant de plus en plus de personnes, que cela soit au sein de la base électorale, ou d'élus des deux bords à demander une «union des droites». Et depuis que le parti Les Républicains (LR) est dirigé par Laurent Wauquiez, le mouvement de droite semble faire des concessions à nombre de thématiques et d'éléments de langage utilisés par le Rassemblement national (RN, ex-Front national). Mais c'est bien parmi les sympathisants et militants que l'on retrouve la plus forte convergence et surtout l'envie de nouer des liens avec le parti d'extrême droite. Le durcissement de la base des électeurs proches de LR sur les enjeux de l'immigration et sur une conception traditionnelle de la société et de l'autorité est d'ailleurs en grande partie responsable du rapprochement idéologique entre les deux familles politiques. 87 % des électeurs LR considèrent qu'il y a «trop d'étrangers en France». A cet égard, ils sont plus proches des électeurs du RN qui partagent ce sentiment à hauteur de 97 % contre seulement 54 % des électeurs de La République en marche (LRM). 86 % des électeurs de LR pensent que «de manière générale, les immigrés ne font pas d'efforts pour s'intégrer», ils sont 91 % chez les électeurs du RN et 44 % chez ceux de LRM. Enfin, 99 % des sympathisants LR sont d'accord avec l'idée qu'on «a besoin d'un vrai chef en France pour remettre de l'ordre», ils sont 96 % des sympathisants RN à partager cette opinion et, tout de même, 88 % des proches de LRM. Ces proximités idéologiques partagées ont eu pour conséquence de faire évoluer la perception que les sympathisants LR ont du parti de Marine Le Pen : si 18 % de ceux-ci considèrent que «le RN est capable de gouverner le pays», ils ne sont plus que 46 % (contre 60 % en 2017) à penser ce parti comme «dangereux pour la démocratie» et 48 % (contre 62 % en 2017) à le qualifier de «xénophobe». Le style de Laurent Wauquiez a fait baisser la garde des sympathisants de son parti vis-à-vis du RN. Toutefois, les responsables LR et RN refusent pour le moment toute idée d'alliance et n'hésitent pas à reprendre les hostilités dès que cela est avancé dans les médias. Pourtant, dans les faits, alors que leurs discours se télescopent de plus en plus, une alliance serait à n'en pas douter bénéfique pour les deux mouvements qui ont en ce moment du mal à atteindre leur électorat, refroidi par la déconfiture des candidats Fillon et Le Pen. Reste que le choix de LR de ne pas se lier avec RN peut également se comprendre, une union avec l'extrême droite étant une ligne rouge qui pourrait faire beaucoup de tort à ce parti traditionnel, qui malgré ses mauvais résultats électoraux de ces dernières années, n'en reste pas moins un parti «républicain» et «propre» aux yeux de beaucoup de français et surtout aux yeux des médias.

F. M.

Afghanistan

Au moins 10 morts dans une attaque visant l'éducation

U ne nouvelle attaque visant le système éducatif en pleine période d'exams dans l'est de l'Afghanistan, à Jalalabad, a fait au moins dix morts hier.

L'opération, qui n'a pas été revendiquée, a duré plus de quatre heures, les forces de sécurité dépêchées sur place progressant lentement dans le bâtiment où s'étaient retranchés au moins deux assaillants.

Un photographe de l'AFP emmené sur les lieux a pu voir dix corps à l'intérieur outre ceux de deux assaillants tués dans l'assaut. Le porte-parole du gouverneur provincial Attaullah Khogyani a confirmé un bilan de dix morts, dont un garde de sécurité, et dix blessés.

L'attaque avait commencé autour de 09H00 (04H30 GMT), elle s'est achevée peu avant 13h00, selon une source de sécurité qui a précisé que «l'endroit a été entièrement nettoyé».

Elle avait débuté par plusieurs explosions, deux ou trois selon les sources et les témoins, suivies de tirs. «J'ai entendu des tirs d'armes légères suivis d'une grosse explosion qui a fait voler mes fenêtres en éclats. J'ai alors quitté ma boutique et me suis enfui. Il y a alors eu une deuxième explosion provenant du bâti-

ment de l'éducation et tout le monde s'est mis à courir», a raconté un commerçant voisin, Qari Samiullah. Cette attaque intervient le jour des examens d'entrée de quelque 16 000 étudiants à l'université de Jalalabad qui composent depuis le début de la matinée, selon un communiqué du gouverneur.

Cependant le porte-parole du département de l'éducation, Asif Shinbwari, a précisé que le site attaqué était le directeur des écoles et non le bâtiment principal.

Mais, «comme d'habitude de cette période de l'année, alors que les examens commencent, les professeurs de toute la ville se réunissent ici pour soumettre les copies», a-t-il souligné.

Jalalabad est la capitale du Nangarhar, province montagneuse de l'Est, frontalière du Pakistan, qui abrite talibans et combattants du groupe jihadiste État islamique.

La ville est fréquemment visée par des attentats: le dernier en date, mardi, avait fait douze morts lors d'une attaque suicide revendiquée par l'EI affirmant avoir visé les services de renseignements afghans près d'une station service qui s'est enflammée. Mais les victimes sont

majoritairement des civils.

Le département de l'éducation en particulier a déjà été ciblé par le passé, la dernière fois il y a exactement un mois le 11 juin: un kamikaze avait déclenché sa charge à l'entrée du bâtiment principal tandis que d'autres assaillants engageaient le feu avec les forces de sécurité. Au moins dix personnes avaient été blessées.

La pression exercée ces derniers mois par les forces afghanes appuyées par l'armée américaine a permis récemment de déloger l'EI de trois districts passés sous son contrôle ces deux dernières années.

Cependant sa présence est loin d'avoir été éliminée dans la région. Depuis la fin du cessez-le-feu de trois jours observé mi-juin entre forces gouvernementales et talibans, la région de Jalalabad est celle qui subit le plus d'attentats.

Une conférence internationale d'une centaine de dignitaires religieux réunis sous l'égide de l'Organisation de la conférence islamique devait se conclure hier à Jeddah, en Arabie saoudite par une dénonciation du terrorisme et du conflit afghan, sans légitimité religieuse au regard de l'islam.



Major League Soccer
Taïder dans l'équipe type de la 19^e journée

LE MILIEU international algérien de l'Impact Montréal Saphir Taïder, auteur d'un doublé le week-end dernier lors de la victoire de son équipe au Colorado Rapids (2-1), a été retenu dans l'équipe type de la 19^e journée, dévoilée sur le site officiel de la Major League Soccer. Taïder compte désormais trois buts avec l'Impact Montréal et deux passes décisives. Cette victoire a permis à la franchise canadienne d'enchaîner un troisième match sans défaite. Le milieu de terrain avait rejoint le Canada en janvier dernier pour un contrat de quatre ans en provenance de Bologne (Serie A italienne). Taïder (42 sélections/5 buts)

avait été convoqué pour les deux matchs amicaux disputés en mars dernier par l'équipe nationale face à la Tanzanie (victoire 4-1) et l'Iran (défaite 2-1), mais sans pour autant faire son apparition. Il a alors affiché son mécontentement lors du match face aux Asiatiques en quittant le banc des remplaçants à quelques minutes de la fin, ce qui a provoqué un clash avec l'ancien coach national Rabah Madjer qui a décidé de ne pas le convoquer pour les deux prochains rencontres amicales contre respectivement le Cap-Vert le 1er juin à Alger (défaite 3-2) et le Portugal le 7 juin à Lisbonne (défaite 3-0). **K. N.**

Football/Amical
L'Etoile du Sahel bat l'US Bel-Abbès en amical 5-0

L'UNION sportive Bel-Abbès s'est inclinée devant l'équipe tunisienne l'Etoile sportive du sahel (5-0), en match amical de préparation à la Ligue des champions, disputé mardi à Sousse. L'Etoile a inscrit 4 buts au cours de la première mi-temps par le biais de Karim Aouadi, Alya Lebrigui, Wajdi Kechrid et Amrou Marai. Slim Belguassem a inscrit le 5^e but de la partie pendant la 2^e mi-temps. Lors d'un premier test disputé la semaine dernière, la formation

sahélienne avait battu l'USM Alger par un but à zéro. En phase de groupes de la Ligue des champions africaines, les étoilés rencontreront le 17 juillet le club swazilandais de Mbabane Swallows. La formation de Chiheb Ellili occupe, au terme de la 2^e journée, la tête du classement avec 4 points, ex-aequo avec Mbabane Swallows, devant Zesco United de Zambie et Primeiro Agosto d'Angola (1 pt chacun). **O. N.**

Football
La sélection algérienne honorée à Alger

LA SÉLECTION féminine de football qui s'est brillamment qualifiée pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 sera honorée par la Fédération algérienne de football mercredi à 18h00 au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), a indiqué la FAF mardi. Le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, rendra, à cette occasion, hommage aux joueuses de la sélection nationale, à son staff technique emmené par Azzedine Chih et à tous ceux qui ont contribué à ce succès en leur remettant des récompenses

représentant la prime de qualification décidée lors du dernier bureau fédéral, souligne la même source. Cette cérémonie se déroulera en présence de Mohamed Hattab, ministre de la Jeunesse et des Sports, des membres du bureau fédéral et de la présidente de la commission du football féminin, Radia Fertoul. La sélection algérienne féminine s'est qualifiée pour la phase finale de la CAN-2018 prévue au Ghana du 17 novembre au 1^{er} décembre, en dominant en aller et retour son homologue éthiopienne (3-1, 3-2). **M. N.**

Fédération algérienne des luttes associées
Installation de la Commission scientifique

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebah, a procédé mardi à l'installation de la Commission scientifique, a appris l'APS de l'instance fédérale. «La création de cette commission au sein de la FALA entre dans le cadre du développement de la discipline en général tout en définissant le profil du lutteur algérien afin de l'accompagner dans son processus de compétition et de préparation», a déclaré Rabah Chebah. La Commission est présidée par le Docteur Guemriche Abdenacer, professeur à l'Institut des sciences et technologies du sport (ISTS) de Dely-Ibrahim (Alger), assisté dans sa tâche par trois membres: Boulahouache Azzedine (médecin fédéral), Boutahar Malika (membre) et Azzouz Sabrina (membre). La commission se

réunit sur convocation de son président et peut faire appel à toutes personnes susceptibles de l'aider dans sa tâche, a-t-on souligné. **M. L.**

Manchester City
**L'international algérien
 Riyad Mahrez signe pour 5 ans**

■ L'international algérien Riyad Mahrez, champion d'Angleterre avec Leicester en 2016, a signé un contrat de cinq ans avec Manchester City, a annoncé mardi le club anglais.



Par Racim S.

Le montant du transfert n'a pas été dévoilé. Selon Leicester, le joueur aurait été vendu pour une somme qui constituerait un record pour le club, alors que plusieurs informations estiment ce montant à 60 millions de livres (79,6 M EUR). «Les meilleures choses arrivent à ceux qui savent attendre...», a publié mardi Manchester City sur son compte Twitter, avec une vidéo souhaitant la bienvenue à Mahrez. Arrivé du Havre (L2) en 2014 pour près de 452 000 euros, l'attaquant de 27 ans avait déjà fait

l'objet d'avances de la part des dirigeants des Citizens en début d'année. Ces derniers avaient proposé en janvier 56,5 M EUR ainsi que pour le jeune ailier ou milieu offensif Patrick Roberts, dont la valeur de transfert est évaluée à 17 M EUR dans la transaction. Après le refus des Foxes, qui réclamaient 90 M EUR, Riyad Mahrez avait exprimé son mécontentement en faisant grève de l'entraînement pendant quinze jours où il n'avait disputé aucun match. «Je suis si heureux de rejoindre City, qui joue un football extraordinaire sous la direction de Pep Guardiola», a déclaré mardi l'at-

taquant algérien sur le site de Manchester City, qui a terminé en tête du championnat anglais la saison dernière. «Je pense que nous pouvons avoir de grands succès ensemble dans les prochaines années, et je pense que mon jeu peut encore se développer grâce à Pep», a-t-il ajouté. Auteur de 17 buts lors de l'incroyable saison du titre obtenu à Leicester sous les ordres de l'entraîneur italien Claudio Ranieri, Mahrez a remporté le prix du Joueur de l'année de la PFA (Professional Footballers' Association, ndlr) en 2016.

R. S./APS

Amical/Bordeaux - MCA 1-1
Costil : «Un bon match de préparation face à une équipe joueuse»

LE GARDIEN de but des Girondins Bordeaux (Ligue 1 française de football) Benoît Costil n'a pas tari d'éloges mardi sur le MC Alger, au lendemain du match amical ayant opposé les deux équipes (1-1) au stade Hector-Rolland de Moulins (France). «C'est une équipe qui est en fin de préparation, elle a une échéance importante qui arrive très vite (reprise de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique le 17 juillet, ndlr). Ils ont essayé de jouer. Le MCA est une bonne équipe dans un style complètement différent de ce qu'on peut affronter habituellement. C'était un bon match de préparation», a indiqué le portier bordelais dans un entretien vidéo diffusé sur le site officiel du club. Le

MCA a ouvert le score à la 35^e minute grâce au défenseur Ayoub Azzi, avant que les Bordelais ne remettent les pendules à l'heure en seconde période par l'entremise du Serbe Vukasin Jovanovic (70'). «Nous avons eu une première période assez compliquée, c'était difficile d'entrer dans le match d'autant que c'est notre premier test. L'adversaire était bon en première mi-temps. Après la pause, nous étions plus dynamiques face à une équipe qui a baissé de rythme. Bordeaux était plus incisive», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner à propos de l'ambiance créée par les supporters du MCA présents dans le stade : «Ils étaient courageux, ils ont réussi à se faire entendre avec quelques fumigènes. A un moment donné, j'ai

cru que la tribune allait s'effondrer (rires)». Il s'agit du troisième et dernier match amical au programme pour le «Doyen» en marge du stage effectué à Vichy avant le retour au pays. Lors du premier test, le MCA s'est imposé face à Clermont Foot (Ligue 2) 1 à 0, avant de faire match nul devant l'autre pensionnaire de Ligue 2 Grenoble Foot 38 (1-1). Le MCA est engagé en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique 2018, où il occupe la 2^e place de son groupe avec 4 points, à deux longueurs du leader, le TP Mazembe (RD Congo). Le club algérois se rendra le 17 juillet à Lubumbashi pour affronter Mazembe, dans le cadre de la 3^e journée. **H. Y.**

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Décès

Le journaliste-poète M'hamed Aoun n'est plus

LE JOURNALISTE-POÈTE M'hamed Aoun est décédé mardi soir à Berrouaghia, 26 km à l'est de Médéa, à l'âge de 91 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris hier auprès de sa famille. Le défunt, qui a consacré plus de la moitié de sa vie à la presse et à la poésie, avait fait ses débuts sur les ondes de la Radio télévision française (RTF), au début des années 1950, où il animait des émissions culturelles aux côtés de grands noms de la culture et de la littérature algériennes, tels que Benhadouga, Bachtarzi et Malek Ouary. Natif de Ain-Bessam, dans la wilaya de Bouira, Aoun était un grand passionné du quatrième art et fera partie, peu de temps après le déclenchement de la Révolution, des membres fondateurs de la troupe de théâtre du Front de libération nationale (FLN). A l'indépendance, il intègre le commissariat politique de l'Armée nationale populaire (ANP) et occupera, entre 1963 et 1972, le poste de rédacteur en chef de la rubrique culturelle au sein de la revue «*El-Djeich*». M'hamed Aoun participe, au côté de Kateb Yacine, Mouloud Mammeri et Kaddour Mhamsadji, à la création de l'Union nationale des écrivains algériens et va se consacrer, pendant des années, à la poésie, son domaine de prédilection. Ses poèmes vont animer, des années durant, les pages culturelles de la revue «*Révolution Africaine*», mais étaient également présents dans les colonnes de publications étrangères spécialisées, telles que «*Courrier Méditerranéen*», «*Affrontement*» et «*Poésie vivace*», éditées en France et en Suisse. Il s'occupera, à partir de 1981, de la bibliothèque de la maison de la culture Hassan-el-Hassani de Médéa, qu'il quittera, huit années plus tard, pour s'occuper, en 1989 de la rédaction du journal local «*Le chroniqueur*», avant de se retirer définitivement de la scène médiatique. Le défunt a été enterré hier au cimetière de Chorfa, périphérie ouest de la ville de Berrouaghia, où il a passé ses dernières années.

R. C.

Natation / Championnat arabe Open

L'Algérie avec 15 athlètes en Tunisie

QUINZE athlètes (10 messieurs et 5 dames) représenteront l'Algérie au Championnat arabe (seniors) de natation, prévu du 12 au 15 juillet 2018 dans la piscine du complexe olympique Radès (Tunisie), «avec l'ambition d'accrocher des podiums», a appris l'APS hier auprès de la Direction technique nationale de la discipline (DTN). «L'objectif initial était de viser les plus hautes marches du podium», a assuré le DTN par intérim, Abdelkader Kaoua, annonçant que «cette ambition a été finalement revue à la baisse», particulièrement chez les dames, suite au forfait de certains championnes, comme Amel Melih, Souad Cherouati et Sarah Moualifi, qui sont actuellement blessées. D'importantes défections, qui selon Kaoua «*rivront l'Algérie d'environ sept médailles*» lors des prochains championnats arabes en Tunisie, car chacune d'entre elles devait concourir dans différentes spécialités. Malgré cet imprévu compromettant, «la sélection algérienne fera le maximum pour accrocher des podiums», a rassuré le DTN, tout en jaugant leurs capacités en prévision des Championnats d'Afrique 2018 de la discipline, prévus au mois de septembre prochain en Algérie. Conduite par le membre du bureau fédéral, Fayçal Birouk, la délégation algérienne s'est envolée mardi pour Tunis, avec en son sein les entraîneurs Mahdi Hamama (de l'USM Alger), Mohamed Keddami (du Sahel Nautique El Biar) et Abdelkader Benaisa (du GS Pétroliers). Treize pays seront engagés dans cette compétition, à savoir : la Tunisie (organisateur), l'Algérie, le Maroc, la Libye, la Palestine, le Yémen, le Sultanat d'Oman, le Liban, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Irak et la Jordanie. Au programme de ces championnats arabes de natation : le 50m-Dos, le 50m Papillon, le 50m Brasse, le 100m Brasse, le 200m quatre nages, le 200m Papillon, le 200m crolé, le 400m quatre nages et le 4x100m mixte. Liste des athlètes algériens retenus : Messieurs Oussama Sahnoun, Nazim Benbara, Abderezzak Siar et Djouad Seyoud, tous les quatre sociétaires du GS pétroliers, ainsi qu'Annis Djabballah, Aymen Banabid, Nazim Belkhoodja, Lounis Khendriche et Ramzi Chouchar, de l'USM Alger, et Mahieddine Keddami, du club Sahel Nautique d'El Biar. Dames : Meriem Khaldi, Khensa Belkacemi, Rania Nefsi et Nesrine Medjahed, toutes sociétaires du GS Pétroliers et Imène Zitouni, du club Sahel Nautique d'El Biar.

R. S.

Demi-finale coupe du monde 2018: la France bat la Belgique (1-0)



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Nouvelle marche des promoteurs ANSEJ, CNAC et ANGEM

■ Les protestataires ont entamé leur marche après avoir observé un rassemblement devant la direction régionale de la Banque nationale d'Algérie.

Par Hamid M.

Des centaines de promoteurs bénéficiaires de dispositifs de soutien à l'emploi, à savoir l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), ont de nouveau marché, hier à Tizi Ouzou, pour revendiquer l'effacement de leurs crédits. Les protestataires ont entamé leur marche après avoir observé un rassemblement devant la direction régionale de la Banque nationale d'Algérie située sur la rue principale de la capitale du Djurdjura, Abane Ramdane, avant de se diriger vers le siège de la wilaya où ils ont observé un autre rassemblement. Les manifestants ont réitéré leur attachement à leur revendication portant



amnistie générale des promoteurs Ansej, Cnac et Angem. A noter que les promoteurs se sont regroupés, depuis quelque temps, sous la chapelle d'une nouvelle structure professionnelle

le dénommée la Came (Collectif d'aide à la micro-entreprise). Ce collectif réunit en son sein les promoteurs ayant bénéficié de projets financés par le biais de ces trois dispositifs.

H. M.

Développement des PME

Les missions de la nouvelle agence définies par un décret exécutif

LE DÉCRET exécutif fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence de développement de la PME et de la promotion de l'innovation (ADPIPME) a été publié au *Journal officiel* n° 39. Placée sous la tutelle du ministre chargé de la PME, cette agence dispose, au niveau local, de centres d'appui et de conseil et de pépinières d'entreprises. L'Agence assure la mise en œuvre de la politique de développement des PME, en matière d'émergence, de croissance et de pérennisation des PME en coordination avec les secteurs concernés. A ce titre, elle est chargée d'encourager la densification du tissu des PME à travers, notamment, le développement de la culture

entrepreneuriale, l'accompagnement des porteurs de projets, l'incubation et l'hébergement des PME en phase de création et l'accompagnement des PME auprès des banques et établissements financiers. Elle est également chargée d'appuyer l'innovation, la recherche et le développement au sein des PME, ainsi que les start-up et mettre en œuvre les programmes de modernisation des PME visant l'amélioration de leur compétitivité. Les missions de l'agence consistent, en outre, à appuyer le développement de la sous-traitance, l'encouragement de l'émergence d'un environnement favorable à la création et au développement des PME à travers le soutien aux différents types de réseaux des

PME, la promotion de l'expertise et du conseil au profit des PME et la réalisation d'études économiques. En matière de facilitations d'accès des PME aux commandes publiques, l'agence entend les actions de sensibilisation, d'information et d'assistance auprès des institutions publiques. Par ailleurs, elle est chargée d'appuyer l'internationalisation des PME à travers l'aide à l'exportation de leur produit, le transfert technologique et les partenariats. Le rôle de l'agence est aussi d'appuyer les PME en difficultés en raison d'insuffisances en termes d'organisation, de gestion financière ou de positionnement sur le marché. Le même texte définit également l'organisation et le fonctionne-

ment de cette nouvelle agence consacrée aux PME. En outre, ce décret exécutif note que l'Agence nationale de développement des PME (Andpme), les pépinières d'entreprises créées conformément au décret de 2003 relatif au statut-type de ces pépinières, ainsi que les Centres de facilitation des PME sont dissous. En conséquence, c'est l'ADPIPME qui se substitue en droits et obligations à ces derniers. Par ailleurs, un autre décret exécutif paru au même *Journal officiel* a apporté des modifications au décret de 2016 fixant les modalités de fonctionnement du Fonds national d'appui au développement des PME, à l'investissement et la promotion de la compétitivité industrielle.

Ailel H.